

QUELLES SONT LES QUESTIONS QUE JE DOIS ME POSER ?



- Pourquoi dois-je prendre ce médicament ?
- Pourquoi le nom du médicament n'est pas le même que sur la prescription ? Puis-je le prendre ?
- Quelle est la dose que je dois prendre ? Combien de fois par jour ? Pendant combien de temps ?
- Dans quoi et à quelle heure dois-je prendre mon médicament ?
- Comment dois-je prendre mon traitement (à jeun, au moment des repas, etc.) ?
- Le médicament va-t-il entraîner des effets secondaires ? Si oui, lesquels et que dois-je faire si cela arrive ?
- Chez moi, je prends d'autres médicaments, cela pose-t-il un problème ? Si oui, que dois-je faire ?
- A ma sortie, quel traitement dois-je prendre ?



Vous pouvez également poser vos questions aux pharmaciens de l'hôpital au **02 32 96 35 01**



Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val de Reuil
Rue du docteur Villers - 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Tél. : 02 32 96 35 35 - www.chi-elbeuf-louviers.fr

Document élaboré à partir des travaux de la Haute Autorité de Santé (HAS) - Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments - Juillet 2011

Réalisation : Gaëlle Bretot (Pharmacie) - Conception graphique : Service communication du CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil - Imprimé par nos soins - Mai 2015

VOUS ET VOS MÉDICAMENTS A L'HÔPITAL

Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf-Louviers-Val de Reuil



*Etre acteur
dans votre traitement*

Chaque patient hospitalisé est concerné par la prise en charge des médicaments qui lui sont administrés.

En tant qu'acteur de votre santé, vous avez un rôle à jouer ; vous participez au **BON MÉDICAMENT** qui vous est administré, à la **BONNE DOSE**, au **BON MOMENT** et selon la **BONNE VOIE D'ADMINISTRATION**.

CETTE FICHE ME CONCERNE CAR :

- ✓ Je suis un patient hospitalisé (adulte ou enfant),
- ✓ Je suis un membre de la famille, la personne de confiance,
- ✓ J'ai déjà un certain nombre de médicaments à prendre,
- ✓ Je veux connaître mon traitement pour être capable de prévenir en cas d'erreur,
- ✓ Je veux aider à prévenir les erreurs de médicaments,
- ✓ Je veux comprendre mon traitement pour me prendre en charge correctement.



A FAIRE AVANT DE PRENDRE UN MÉDICAMENT



- **Je déclare mon identité** : je prononce de façon claire, mes nom, prénom et date de naissance.
- **Je communique mon traitement habituel aux équipes de soins** et je m'assure que le traitement signalé à l'entrée a été pris en compte dans la prescription. **En cas de doute, je n'hésite pas à poser la question.**
- Il se peut que les médicaments que je prends habituellement ne soient pas disponibles dans l'hôpital et qu'on me donne un générique ou un équivalent pendant mon hospitalisation. **Je n'hésite pas à poser des questions pour bien comprendre à quoi sont destinés les différents médicaments qui me sont donnés.**
- Je prends connaissance des consignes pour prendre correctement mon traitement (heure, à avaler, à laisser fondre sous la langue...). **En cas de doute, je n'hésite pas à faire répéter.**

● Avant chaque prise, je relis attentivement le nom du médicament que je prends et la dose à prendre. **Avant chaque injection, je redemande quel est le produit qui m'est donné et la dose qui m'est injectée.**

● Je prends le traitement que l'on me donne, même si je me sens mieux et que je suis tenté(e) de vouloir arrêter.

● Si je ressens des démangeaisons, des difficultés à respirer, des rougeurs, etc., après avoir pris un médicament (comprimé ou piqûre), **je n'hésite pas et j'appelle immédiatement l'infirmier(ère).**

● Les médicaments que je dois prendre ont un étiquetage qui me permet de les reconnaître, aussi je les conserve tels que. En revanche, si l'un d'eux n'est pas identifiable, **je n'hésite pas à poser la question à l'infirmier(ère).**



A NE PAS FAIRE



● Je ne dois pas prendre des médicaments à l'insu du médecin ou de l'infirmier(ère). Vous avez peut être l'habitude de prendre des médicaments qui ne nécessitent pas d'ordonnance ou à base de plantes, parlez-en au médecin.

● Je ne dois pas prendre les médicaments qui me sont donnés sans le dire. Vous avez le droit de douter ou de refuser de prendre un traitement, informez l'équipe de votre décision et parlez-en au médecin.



● Je ne dois pas modifier une dose de ma propre initiative sans l'accord préalable du médecin.

● Je ne dois pas enlever le bracelet d'identification qui m'est posé au début de mon hospitalisation. Il permet à l'infirmier(ère) de vérifier mon identité avant de m'administrer un médicament.